

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
 PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit de l'abonnement précédent.
 Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à		Arrivées à		Arrivées à	
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS	PARIS	PARIS
1 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.	12 h. 45 ^m matin.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 ^m soir.	4 » 39 » »	4 » 39 » »	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.	» 4 » soir.	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 11 Juillet.

Une séance des plus scandaleuses a eu lieu, vendredi dernier, à la Chambre des députés. Quand on parle de scandale, il est évident que les bonapartistes sont de la partie. Comme d'habitude, ils ont dû être peu satisfaits de leur escapade. Dans la séance du 3 juillet, personne n'avait consenti à joindre son nom à leur nom. Cette fois, M. Paul de Cassagnac, ayant voulu compromettre la droite, dans une sorte d'alliance avec les bonapartistes, a été vivement relevé par l'éloquent M. Keller.

On lit dans le *Temps* :

La séance n'a pas été bonne pour les bonapartistes. Des violences de langage accueillies avec dédain par les républicains et froidement réprimées par les rappels à l'ordre du président; des déclarations outragantes faites au nom de la droite entière et aussitôt démenties par l'honorable M. Keller, au nom de ses collègues légitimistes jaloux de répudier une solidarité compromettante; des insinuations maladroites et antiparlementaires sur les rapports du chef de l'Etat avec ses ministres, vertement relevées par M. le ministre de l'intérieur, le tout couronné par l'invalidation de l'élection d'Auch, tel est le bilan de la journée.

Mais ce qui doit le plus chagriner leurs amis du dehors, c'est l'inexpérience présumée et le maladroit emportement que ce parti déploie à la tribune. Il est impossible, — passez-nous l'expression — de mettre les pieds dans le plat avec plus de lourdeur que ne l'a fait l'orateur bonapartiste en cherchant à séparer le président de la République de ses ministres, en le représentant comme un opprimé qui subit péniblement le joug du cabinet et contre-signé à son corps défendant des actes et des nominations que sa conscience désavoue. Singulière manière d'honorer le chef de l'Etat que de le supposer adversaire secret du régime dont il est le premier magistrat et des ministres auxquels il confie l'exercice de ses pouvoirs.

On lit dans la *Presse* :

Les bonapartistes ne sauraient se figurer combien ils ont, depuis huit jours, avancé les affaires de la République. L'opinion se détache chaque jour davantage de ce parti turbulent; elle se demande sur quelle politique on pourrait compter, et dans quelles aventures serait jetée la France, si ces agitateurs de parti, pris, non pas même s'emparaient du pouvoir, mais étaient écoutés par le chef de l'Etat, comme ils cherchent à le faire croire.

On trouvera plus loin le résumé de la séance.

La lettre suivante publiée par divers journaux sera lue avec intérêt :

Paris, 5 juillet 1876.

Monsieur le Rédacteur,

Dans une lettre insérée au *Journal officiel*, M. Ernest Dréolle, revenant sur l'incident parlementaire qui a amené M. Gambetta à parler de la falsification des textes, nie que la commission du Corps législatif, sur le rapport de laquelle la déclaration de guerre a été votée en 1870, se soit rendue coupable d'aucune altération de dépêches, d'aucune allégation mensongère.

L'honorable M. Dréolle pourrait contester les témoignages venant d'hommes qui siègent d'un certain côté de la Chambre : il ne récusera pas du moins le témoignage d'un homme qui, comme lui, faisait partie de la majorité du Corps législatif, et qui aujourd'hui siège au Sénat, M. le baron Lafond de Saint-Mur.

Aux élections sénatoriales de janvier dernier, M. Lafond de Saint-Mur, pressé d'exprimer son vote sur la guerre de 1870, répondait par la lettre suivante, qui a été insérée dans la *République de la Corréze*, du 23 janvier 1876 :

... Savez-vous pourquoi je n'ai pas été au nombre des douze députés qui ont voté contre la guerre de 1870 ?

« NOUS AVONS ÉTÉ INDIGNEMENT TROMPÉS ! »

Oui, l'on est venu dire à une Chambre française que la France était outragée; mais que notre armée était 13, nombreuse, préparée, et par conséquent invincible, que le temps marchait, qu'il fallait se hâter, si l'on ne voulait être surpris, et frapper un de ces coups foudroyants dont notre génie semblait jusqu'ici avoir seul le secret.

J'entends encore la voix émue et respectée de l'honorable marquis de Talhouet dans cette séance fameuse du 15 juillet, proposant à la Chambre, au nom de la commission, de verser son sang et son or pour venger notre injure.

Cette commission, monsieur, avait appelé devant elle le ministre des affaires étrangères et le ministre des armes; elle les avait interrogés avec une attention redoutable, scruté les causes de la guerre passé en revue nos flottes et nos armées, elle nous disait d'une voix unanime, par la bouche de son honorable rapporteur, ces mémorables et patriotiques paroles :

« Le sentiment profond produit par l'examen des documents qui nous ont été soumis est que la France ne pouvait subir l'affront fait à la nation. »

Elle ajoutait « qu'inspirée par une sage prévoyance, les deux administrations de la guerre et de la marine se trouvaient en état de faire face avec une promptitude remarquable aux nécessités de la situation. »

J'ai cru, monsieur, comme les mem-

bres qui formaient cette commission, comme l'irréconciliable M. de Kératry, qui en fut le secrétaire, à ces affirmations solennelles.

ON NOUS TROMPAIT. L'histoire sévère et inexorable dira sur qui doit peser cette effrayante responsabilité.

Nous n'avons pas besoin d'attendre le jugement de l'histoire, l'opinion publique est suffisamment édifiée : il faut l'audace des bonapartistes pour essayer de jeter le doute et d'invertir les rôles dans la question de la déclaration de guerre. S'il restait encore un homme en France dont l'opinion ne fût pas faite sur cette question, nous l'engagerions à méditer sur les déclarations si loyales et si explicites de M. le baron de Saint-Mur.

Agréé, etc

L. VACHER,
député.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 7 juillet.

Il n'est pas probable que M. Garnier de Cassagnac aime les mésaventures; mais s'il les aime, par amour du bruit, il doit être satisfait. On ne peut avoir été plus malmené qu'il ne l'a été par les événements successifs de la journée parlementaire, et son malheureux parti doit regretter amèrement de lui avoir laissé, au moins en apparence, ses intérêts à conduire.

La commission du recensement des votes de l'élection accomplie le 21 mai dernier dans la circonscription d'Auch avait attribué à M. Jean David, candidat républicain, 7,758 voix, et 7,851 à M. Peyrusse, soit 37 voix de plus que la majorité absolue; mais au lieu de tenir compte de la seule pièce qui ait en pareil cas un caractère légal d'authenticité, c'est-à-dire du procès-verbal des opérations électorales, elle avait préféré adopter, pour la section sud de la ville d'Auch, l'annonce d'une note sans autorité réelle, émanée des bureaux de la mairie, note qui attribuait à M. Peyrusse 50 voix de trop et 50 voix de moins à M. David. Aucun des candidats n'avait obtenu la majorité absolue nécessaire, et il y avait lieu de procéder à un second tour de scrutin. Néanmoins, la commission a cru pouvoir proclamer M. Peyrusse comme élu quand il avait 7 voix de moins que son concurrent, et elle a laissé à la Chambre le soin de résoudre la difficulté.

De difficulté il n'y en a guère si le procès-verbal est conforme aux feuilles de dépouillement, et il l'est. Comment se fait-il donc que la note de la mairie lui ait été préférée? On n'est pas, à ce qu'il paraît, très-exercé encore, dans le Gers, au respect des formalités électorales. Mais, plutôt que d'avouer une erreur, les partisans de M. Peyrusse aiment mieux soutenir que le procès-verbal de la section sud d'Auch, ou plutôt que les feuilles de

dépouillement ont été falsifiées après coup.

Où en est alors la preuve? Tout prouve, au contraire, qu'elles ont été régulièrement tenues et régulièrement transmises. M. Peyrusse, en parlant lui-même pour sa défense à la fin de la discussion, n'a pu changer sur ce point la conviction de la majorité. Mais, en vérité, il ne s'agissait plus guère de lui ni de son élection. M. Paul de Cassagnac avait tout sacrifié d'avance pour avoir l'honneur de prononcer un grand discours de chef de parti.

Ce discours est grand par le temps qu'il a duré, mais c'est la médiocrité même, la médiocrité la plus vulgaire à la fois et la plus étrangement prétentieuse qu'on puisse imaginer. Nous ne dirons rien des impertinences calculées dans l'impénitence finale desquelles l'orateur doit achever sa carrière. Il a été rappelé à l'ordre deux fois, et il pouvait l'être aussi bien le double, le triple, et même indéfiniment.

Ce à quoi se réduit ce prodigieux effort de paroles, c'est à vouloir prouver que le candidat opposé à M. Peyrusse, nommé maire d'Auch par le nouveau ministre, est un « ennemi de la religion, de la famille et de la propriété, » que c'est un membre de l'Internationale et que c'est un ami dévoué de la Commune de 1871. En proposant sa nomination à la signature présidentielle, le ministre a sciemment trompé le maréchal de Mac-Mahon. Le ministre le trompe ainsi tous les jours. M. Paul de Cassagnac veille, ainsi que M. Mitchell, M. Tristan Lambert et les soixante-douze admirables citoyens que nous savons. Le maréchal de Mac-Mahon sait qu'ils n'ont prêté serment de fidélité qu'à lui, et, lorsque le moment sera venu, tout leur dévouement lui appartient.

Les bonapartistes ne sont pas seuls à se tenir prêts pour l'arracher au joug des ennemis qui le trompent. Tous les partis de la droite sont rangés à leurs côtés. Personne n'a plus de drapeau, n'a plus de cocarde qui divise les bonnes volontés. « Nous sommes tous debout contre l'ennemi commun, la République ! »

En quel autre temps de pareilles paroles ont-elles pu être impunément prononcées? La République est donc forte qu'elle les supporte sans s'émouvoir, car ce n'est pas un rappel à l'ordre qui la défendrait vigoureusement si elle n'avait que cela pour sa défense.

M. de Marcère a fait ici la déclaration que la France attendait. « Vous voulez » vous glisser entre le ministre et le » président de la République. Vous ne » les séparerez pas. Le maréchal de Mac- » Mahon s'est placé, grâce à Dieu, sur un » autre terrain que le vôtre. Vous vous » dites les ennemis de la République. » Cette République, il l'a adoptée. Il n'a » donc que faire de vos conseils, et il » sait bien que le ministre ne lui en » donnera jamais qui n'aient pour but le » bien de la patrie. »

Nous supprimons tous les détails de cette discussion si digne de souvenir. Nous n'avons pas besoin de dire que l'invalidation de M. Peyrusse a été prononcée. Elle l'a été à la majorité de 200 voix.

Mais, en parlant de la nomination du maire d'Auch, M. le ministre avait dit que si M. David avait, en 1871, comme membre d'une municipalité du Midi, exprimé le vœu que la guerre civile eût un terme et qu'on cherchât à employer les voies de conciliation, il n'avait pas été le seul à y songer dans ces temps si malheureux et si troublés, et que, dans les rangs mêmes de la droite de l'Assemblée nationale, de semblables desirs s'étaient trouvés au fond de plus d'un cœur. M. de La Rochefoucauld a tenu à protester à la tribune. « Je m'étonne, a répondu » M. de Marcère, qu'après les deux discours de M. Paul de Cassagnac, M. de » La Rochefoucauld n'ait que cette observation à faire.

Il disait là le mot juste de la situation. M. Keller est venu le dire à son tour, d'une autre manière : « Il est possible » que, sur certains points, les divers » partis qui composent la minorité aient » paru plusieurs fois d'accord. Mais M. » de Cassagnac n'avait reçu aucun mandat lorsqu'il a parlé de leur solidarité. » Ce concert politique n'existe pas. Il faut » qu'aucune confusion ne règne dans » l'opinion, après les affirmations audacieuses qui se sont produites. » Quant à lui et à ses amis, M. Keller veut que la France sache qu'ils ont accepté de représenter les intérêts qui leur sont les plus chers, sans sortir de la Constitution devant laquelle ils s'inclinent.

On devine quel effet ont produit ces loyales paroles. Les bonapartistes eussent voulu être à cent pieds sous terre. M. Laroche-Joubert n'interrompait plus, M. Lambert ne poussait plus ses cris aigus, M. Sarlande ne savait plus sourire. M. de Cassagnac aurait dû se le tenir pour dit. Il a voulu adresser une dernière injure à ses collègues. Personne, comme M. Grévy l'a dit, ne pouvait en être atteint.

ORIENT

La même incertitude continue à régner sur le résultat exact des engagements qui ont eu lieu entre les Serbes et les Turcs. Pendant que le gouvernement ottoman télégraphie à ses représentants à l'étranger qu'il est victorieux sur tous les points et qu'il concentre des troupes, des dépêches d'origine slave affirment que les Serbes ont été vainqueurs dans toutes les rencontres, ou du moins qu'ils n'ont pas perdu de terrain. Des corps d'armée franchissent la frontière en plusieurs endroits et descendent en Turquie.

On a reçu le texte complet de la proclamation que le général Tcherniaeff a adressé aux populations de la presqu'île des Balkans, en franchissant la frontière serbe. En voici les passages les plus caractéristiques. Dans le premier, le général

définit ainsi le but de la guerre actuelle :

Nous ne combattons pas pour des raisons inavouables, mais pour la sainte idée du slavisme, qui n'implique point en soi, comme nos ennemis l'assurent, l'ambition d'obtenir la domination et la prépondérance dans toutes les parties de l'univers, mais l'idée de l'égalité de droits de l'espèce humaine. Nous combattons pour la sainte liberté dont jouissent tous les peuples de l'Europe, à l'exception de nous-mêmes; nous combattons pour la croix orthodoxe sur laquelle le Rédempteur est mort victorieux; nous combattons pour notre maison et notre foyer, pour nos mères, nos filles et nos épouses qui pleurent; nous combattons pour la civilisation qui, avant la bataille d'Ismail, était menacée de succomber sous les coups du Croissant.

Plus loin, le général Tcherniaeff met en cause, dans les termes suivants, la nation russe, et l'on remarque qu'il le fait dans des termes d'une certaine réserve :

Courage donc, peuple insulté, déshonoré, calomnié! Le doigt de Dieu nous montre le chemin de la gloire. Nous ne succomberons pas, et si la fortune inconstante devait nous abandonner, ce sol sacré sera abreuvé du sang précieux des Russes, vos frères; et ces montagnes et ces gorges retentiront pour la dernière fois du cliquetis des armes et du tonnerre des canons!

Une autre proclamation nous arrive en même temps; c'est celle du prince de Montenegro. Comme la précédente elle est d'une rhétorique très-orientale. Elle est adressée aux Herzégoviniens. Il y est dit: « Nous vaincrons; je suis avec vous, et avec vous marchent tous les Monténégrins. » Tous les Monténégrins, c'est assurément quelque chose, mais ce n'est peut-être pas assez pour décider du sort de cette campagne, ni pour écraser la Turquie. La population de la principauté est d'environ 120,000 âmes, sur lesquelles on peut compter, de vingt à cinquante ans, environ 20,000 citoyens en état de porter les armes.

Jetons un coup d'œil autour des provinces danubiennes.

En Russie, il est visible qu'on commence à être inquiet des conséquences que peut entraîner le conflit turco-serbe. Le prince Gortschakoff, quand il laissa la Serbie entrer en lutte contre son suzerain, ne croyait pas produire un effet si considérable. Il voit l'Allemagne attentive et préparée à toute éventualité. Il se rend compte de ce que peut l'Angleterre contre ses ennemis, et il ne serait pas éloigné de regretter d'avoir été si loin.

L'Italie, sans avoir conclu un traité d'alliance avec l'Allemagne, marche en parfait accord avec elle. L'Autriche est sombre, car elle sent tout ce qu'il peut y avoir de grave pour elle dans la lutte qui s'est engagée à sa frontière.

La France attend, et paraît décidée à ne point rompre une neutralité qui est pour elle le gage de la paix. Quant à l'Angleterre, elle continue ses armements et est décidée à ne point laisser écraser la Turquie sans faire un effort sérieux pour la défendre.

La Grèce est agitée par le souvenir de ses luttes d'autrefois, la Crète est menaçante et la Roumanie supporte avec ennui les sévices que lui cause cette guerre bruyamment engagée à ses portes.

Le malaise qui résulte des hostilités entre la Serbie et la Turquie

est général. Il a eu pour conséquence immédiate de réveiller les questions les plus graves. L'équilibre européen est encore une fois en jeu, et qui sait si la carte d'Europe ne sera pas remaniée d'une façon importante à la suite de ces événements?

REVUE DES JOURNAUX

Moniteur universel.

La Chambre des députés a voté l'urgence sur une proposition de M. Madier de Montjau portant abrogation du décret du 17 février 1852. Cette décision sera peut-être regardée comme un échec pour M. le garde des sceaux. Dans ce cas nous féliciterions M. Dufaure de se l'être attiré puisqu'il ne se serait exposé aux rigueurs du scrutin que pour défendre la cause de la justice et de l'ordre contre les attaques de M. Madier de Montjau.

En vérité, il n'y a pas eu d'échec. M. le vice-président du conseil n'avait point à soutenir le décret de 1852, et il ne l'a pas soutenu; beaucoup des dispositions de cet acte dictatorial ont disparu de nos lois: celle que vise particulièrement M. Madier de Montjau peut disparaître aussi, pourvu que quelque disposition analogue la remplace; son origine la rend suspecte; une fois purifiée de cette tache, elle rentrera avec plus d'autorité dans notre législation. Il ne semble pas possible de laisser la société et le gouvernement sans défense contre les violences que les tribunaux ont réprimées récemment en vertu d'un article du décret dont on demande l'abrogation. M. Dufaure ne le pense pas; sa déclaration à ce sujet est fort nette et digne du chef éminent, du leader des républicains conservateurs: « La Chambre, a-t-il dit, décidera ce qu'elle croira bon sur l'urgence de cette proposition; quant à moi, ma résolution est de m'opposer à tout ce qu'on fera pour affaiblir les lois sur la presse. »

La Chambre a trouvé bon de voter l'urgence. Les gauches l'ont fait en haine de la dictature de 1852 et pour se donner le plaisir de frapper plus vite un acte de Louis-Napoléon. En quoi elles ont trouvé des auxiliaires parmi les bonapartistes. M. Madier de Montjau n'avait pourtant fait aucune concession pour recruter des adhérents de ce côté; son discours, en général déclamatoire et portant à faux, s'était élevé jusqu'à l'éloquence quand l'orateur avait flétri le 2 décembre et parlé de « cet homme voué à la justice du pays par ses crimes. » Ces expressions énergiques n'ont point empêché un certain nombre de bonapartistes de donner leurs suffrages à sa proposition; les autres, à peu d'exceptions près, n'ont pas voté contre, ils se sont abstenus. L'idée qu'ils pourraient mettre le ministre dans l'embarras, compensait à leurs yeux l'inconvénient de condamner une loi dont ils demanderaient le rétablissement s'ils revenaient au pouvoir. Ils n'avaient jamais écouté avec tant de patience les duretés que les orateurs de la gauche prodiguent à l'empire. Cette partie de la séance a été tranquille; c'est toujours cela de gagné.

Le scrutin ne sera pas, quoique l'extrême gauche et les bonapartistes puissent penser et désirer, une cause d'embarras pour le ministère; il lui fournit, au contraire, l'utile occasion de prouver qu'on l'accusait à tort de trop se laisser entraîner à gauche et de ne pas savoir résister aux radicaux. Le cabinet montrera dans cette circonstance que son dévouement à nos institutions ne fait que l'armer davantage contre les prétentions des hommes dont les exigences mèneraient la République à la démagogie. Les arrêts de la justice sont justes, quoiqu'en ait dit M. Madier de Montjau; les outrages qu'elle réprime sont intolérables, et le Gouvernement ne saurait les laisser impunis sans s'avilir et sans se livrer au mépris de tous.

Nous ne ferons pas à la Chambre des députés l'injure de supposer qu'elle veut à la tête de la France un gouvernement avili et méprisé; en tout cas, ce n'est pas le gouvernement du maréchal de MacMahon qui accepterait un pareil rôle, et s'il se trouvait des hommes pour vouloir le lui imposer, l'appui du Sénat ne lui manquerait pas pour leur résister. M. le président du conseil, parlant sans nul doute, au nom de tous ses collègues a dit qu'il s'opposerait à tout ce qu'on ferait pour affaiblir les lois sur la presse. C'est une honnête et courageuse déclaration; les intransigeants de la gauche l'ont provoquée par l'incroyable faveur qu'ils accordent à des attaques haineuses qui, suivant la juste expression de M. Dufaure « poussent évidemment notre pays à une révolution démagogique qui serait la perte de la France. »

Nous verrons à quoi aboutira la proposition de M. Madier de Montjau. L'article 21 du décret de 1852 sera abrogé avec le reste du décret, mais il ne le sera que pour être remplacé par une disposition peu différente; le Parlement ne livrera pas le pouvoir aux outrages des factions; le Gouvernement veut être respecté, et il le sera. La ferme attitude de M. Dufaure compense et fort au delà l'échec du scrutin, si tant est qu'il y ait là un échec quelconque pour le ministère, ce que nous ne croyons pas. Nous ne voyons dans cette séance qu'une chose importante ce sont les loyales et fières paroles de M. Dufaure, dont tous les partisans de nos institutions, dont tous les conservateurs libéraux le félicitent sincèrement.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Il serait oiseux, lecteur, de venir tardivement vous entretenir de l'affaire de l'école Sainte-Généviève.

Vous savez l'incident, vous savez les accusations produites, les protestations catégoriques du P. directeur et des élèves de l'école, l'interpellation faite aux deux Chambres, le discours de M. Albert de Mun. Je n'insisterai pas.

Il me suffira de constater qu'il y a une enquête, et un procès contre les accusateurs.

Or, je crois pouvoir déjà vous assurer que « tel sera pris qui croyait prendre. »

Je ne vous parlerai pas non plus au long des grandes et splendides fêtes qui, le 2 et le 3 juillet, réunissaient à Lourdes un si grand nombre de prélats, et y attireraient de tous les points de la France un si énorme concours d'ecclésiastiques et de pèlerins.

Mais ne vous semble-t-il pas que de pareilles manifestations, haut témoignage de la foi constante des foules, sont une grande consolation et un puissant motif d'espérance pour l'avenir?

— Les évêques des provinces ecclésiastiques d'Avignon et d'Aix viennent d'adresser aux sénateurs une protestation dont nous détachons le passage suivant: « Vous avez reçu des évêques du Nord de la France, fondateurs de nos premières universités libres, des lettres qui appuient avec une grande autorité les pétitions relatives à l'enseignement supérieur, et qui combattent par des raisons décisives le projet de loi sur la collation des grades, soumis aujourd'hui à vos délibérations. »

Les évêques du Midi n'ont pas eu encore le bonheur d'ouvrir les grandes écoles qui doivent combler les vœux de leurs diocésains, mais leur adhésion aux réclamations de leurs vénérés collègues ne saurait être douteuse et c'est un devoir sacré pour les deux provinces d'Avignon et d'Aix de faire entendre ici la voix de la justice, de la liberté chrétienne et de l'honneur français. »

— Les journaux anti-religieux ne parlent plus aujourd'hui de l'apothéose de Voltaire, apothéose projetée et chantée à grand fracas. Ils auront enfin compris

le ridicule qu'il y avait à vouloir mettre Voltaire en reliques.

Henri NADAL

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

LE PHYLLOXERA DANS LE LOT.

La Société agricole et industrielle du Lot, prévenue de l'apparition du *phylloxera* sur la commune de Labastide-Marnhac, s'y est transportée lundi 10 du courant.

Après les diverses investigations auxquelles elle s'est livrée sur diverses souches rachitiques et rabougries et dont quelques-unes étaient mortes, elle a malheureusement reconnu que le mal était certain; d'innombrables animalcules caractérisant l'insecte souterrain (*phylloxera vastatrix*), ont pu être vus sur les racines des souches qui ont été arrachées sous les yeux de la Commission par le propriétaire de la vigne.

Dans cette situation, elle prévient les propriétaires de vignobles suspects qu'ils peuvent se mettre en rapport avec M. le président de la Société pour tout ce qui pourrait les intéresser relativement aux études de ce terrible fléau.

La Société se fera un devoir de recevoir et d'analyser tous les plants suspects; elle exige seulement que les envois de racines ou de chevelus lui soient adressés dans des flacons cachetés.

LE CONGRÈS INTERDÉPARTEMENTAL DE MONTPELLIER

sur le phylloxera.

L'Union nationale publie d'intéressants détails sur le congrès qui s'est réuni le 27 juin à Montpellier.

« Les représentants des départements viticoles présents au congrès ont commencé par donner quelques renseignements sur les progrès de l'épidémie.

Une dépêche de M. Gaston Bazile, adressée à M. Louis Viala, vice-président de la Société d'agriculture et dont il a été donné lecture au début de la séance, a annoncé l'apparition du phylloxera en pleine Bourgogne, où il ne s'était pas encore montré. On sait d'autre part que la propriété de M. le baron Thénard, située sur les confins de cette province, est également atteinte.

Dans le Bordelais, le quartier de Sauternes à Podensac est envahi, ainsi que celui de la Lagune.

En Auvergne on signale son apparition dans le Puy-de-Dôme, malgré l'application préventive des sulfo-carbonates.

Reconnu l'année dernière dans le Lot-et-Garonne, notamment dans l'arrondissement de Marmande, où il y a fait cette année des progrès considérables. On le signale dans cinq communes sur neuf. Sa marche, comparée à celle de l'année dernière, a quadruplé.

Dans l'Isère, l'arrondissement de Vienne a dix cantons atteints, et sur les 134 communes, dont se compose l'arrondissement il n'y en a pas dix qui soient encore indemnes; trois années ont suffi pour amener ce triste résultat. On le signale à l'état latent dans l'arrondissement de Saint-Marcelin, si l'on en juge par les points d'attaque signalés à Saint-Hilaire et à Chevières.

Dans le Drôme, on le constate à peu près partout, et surtout dans les arrondissements de Valence et de Die. Plus de la moitié du cru de l'Ermitage est détruit, dans le canton de Tain.

Dans le Var, les progrès du phylloxera ont été rapides, surtout dans la zone supérieure, dont Brignoles est le centre. Les points qui ont le plus souffert sont Brignoles et Saint-Maximin.

On a remarqué que les terres nouvellement défrichées et plantées en vignes sont celles où les progrès du phylloxera ont été les plus hâtifs, quelques-unes ont été comme foudroyées; ce sont les coteaux principalement qui ont présenté ce phénomène, particulièrement aux terres les plus récemment défrichées. Les vignes du littoral, celles qui se trouvent dans la vallée du Var, dans la direction de Nice, ont été moins attaquées, la marche a été plus lente; on la signale, néanmoins aux environs de Toulon.

Dans l'Hérault malgré les pluies abondantes de l'hiver, les progrès ont été considérables; l'arrondissement de Béziers, indemne jusqu'à ce jour, est très-sérieusement atteint. La marche de l'épidémie de l'Est à l'Ouest est bien nettement caractérisée. Florensac, Pézenas, Cazouls et Cessenon sont envahis. On la signale à Nissan, et nous ne tarderons pas à apprendre qu'elle a franchi la rivière d'Aude. M. Henri Marès attribue cette marche rapide à l'humidité du sol.

En Espagne, la présence de l'insecte n'est pas encore signalée, mais on attend l'invasion du côté de la France. M. Planchon pense que cette invasion arrivera plutôt par la frontière du Portugal.

On ne l'a pas encore signalé en Italie, mais en Suisse et en Autriche ses progrès ne s'arrêtent pas. On sait qu'il est en Hongrie et en Prusse, et qu'il existe à peu près dans toutes les serres en Angleterre.

Après cette enquête orale sur l'état de l'invasion, le congrès a entendu l'exposé des nouveaux procédés pour combattre le fléau. M. H. Marès a développé un système de raffermissement du sol par des moyens mécaniques ou naturels, comme le gazonnement, par exemple, ou l'emploi d'un rouleau mobile, qui, en produisant un tassement autour des ceps de la vigne, empêcheraient l'entrée du phylloxera dans les régions souterraines, car suivant lui, c'est l'ameublissement du sol qui favorise la multiplication de l'insecte par suite de son introduction dans le sous-sol. Il cite comme un exemple à l'appui de son opinion l'état des treilles et des vignes sauvages qui sont plus résistantes que les vignes cultivées. M. Marès déclare qu'il met aujourd'hui en pratique ce système de raffermissement du sol, et qu'il en attend les meilleurs résultats, sans renoncer pourtant aux fumures, à certaines cultures et à la destruction des herbes parasites, mais en associant ce traitement nécessaire à une compression de la surface, qui empêche l'entrée du phylloxera dans le sous-sol.

Plusieurs membres objectent à l'auteur de ce système que le tassement du sol en temps de sécheresse produira des crevasses par où le phylloxera pénétrera dans le sol et le résultat cherché sera manqué.

M. Balbiani, délégué de l'Académie des sciences pour l'étude du phylloxera, expose une théorie de la génération de l'insecte dont la reproduction est revivifiée par le produit des sujets unisexués qui viennent déposer leur œuf sous l'écorce de la vigne. Ces œufs qui éclosent au printemps donnent naissance au phylloxera aptère dont l'organisation pathogénétique produit ces myriades d'individus qui dévorent les racines de la vigne. Mais ce phylloxera

LES TRIBULATIONS D'UN PRÊTRE OPTANT *

Un tout petit opuscle me tombe sous la main. Il contient à peine quelques pages. Je le feuillette d'abord, puis je me ravise et je le parcours avec intérêt, puis ce récit vif, rapide, plein d'actualité m'attache de plus en plus, et je le relis plusieurs fois.

Les tribulations d'un prêtre optant ! Autant de mots, autant de titres de recommandation à la lecture d'un catholique et d'un Français.

Il y a vraiment du journal et du drame dans cette brochure.

Du journal, car l'auteur écrit jour par jour, heure par heure, toutes ses tribulations.

Du drame ; pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire les titres de quelques chapitres : Option et interdit civil, arrestation, interrogatoire, séjour à la prison de Saverne, etc.

M. l'abbé Bernard a consigné dans un tout petit livre, ses démêlés avec la police prussienne. Hélas ! quel gros livre n'y aurait-il pas à faire sur les persécutions dirigées contre tous les catholiques d'Allemagne et d'Alsace-Lorraine !

Henri NADAL.

* Chez M. GIRMA, libraire.

Les *Mémoires de Grammont*, cette pittoresque histoire des intrigues de la Cour d'Angleterre, publiés par M. de Lescure, viennent de paraître dans la *Nouvelle Bibliothèque classique des Editions Jouaust*, à 3 fr. le volume, entreprise récemment par la Librairie des Bibliophiles (rue St-Honoré, 338, à Paris). Cette collection, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophiles à la portée d'un grand nombre d'amateurs. — La *Nouvelle Bibliothèque classique* s'attache à ne donner que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et éclaircis par les notes les plus indispensables. Elle comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est publiée dans l'élegant in-16 elzevirien, qui est en même temps format de poche et format de bibliothèque.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.

Sommaire de la 188^e livraison (8 juillet 1876). — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — L'Afrique centrale, par Louis Rousselet. — La Petite Duchesse, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Les peintres grecs : Apelle, par Ch. de Raymond. — Une idole azlèque, par E. Leshazeilles.

Dessins de Lix, Riou, A. Marie, et Sorick.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE TOUR DU MONDE.

— *Nouvel journal des Voyages*. — Sommaire de la 809^e livraison. (8 juillet 1876). Texte : Voyage en Grèce, par M. Henri Belle. 1861-1868-1874. Texte et dessins inédits. — Dix dessins de Fato, J. Storck, E. Théron, P. Sellier, Ronjat et Rozier.

Hachette, boulevard St-Germain 79, Paris.

échappé.

Tout était silencieux. On entendait seulement au milieu des mugissements de l'onde et des sifflements du vent, la voix lente et continue du pauvre Michel qui disait le rosaire auprès du cadavre de son fils.

Ottorino avait pris une main que Béatrix étourdie, effrayée, lui avait abandonnée, heureuse d'avoir auprès d'elle un protecteur. Car son père, assis d'un autre côté, la tête sur les genoux, grelottant de froid et de peur, ne pouvait pas lui inspirer une grande confiance. Les longs cheveux de la jeune fille flottaient au gré du vent, ils allèrent frapper la figure du jeune homme qui, naufragé comme il était, dans ces lieux effrayants, parmi tant d'objets d'horreur et de pitié, n'aurait pas échangé ce moment contre les plus beaux jours de sa vie.

Après une heure, qui avait paru une éternité à tout le monde, excepté à Ottorino et au pauvre Michel qui n'avaient guère envie d'en mesurer la durée, occupés qu'ils étaient d'un présent, hélas ! trop différent, on aperçut une lumière qui venait de cette pointe de Varenne qu'il avait été impossible de tourner.

(A suivre).

ticulture méridionale.

Tout l'avenir de notre viticulture est aujourd'hui dans le succès des plants américains, qui s'affirment de plus en plus par tous les exemples que les membres du congrès ont eus sous les yeux à l'Ecole d'agriculture, chez MM. Fermaud, Louis Violla, Barral et Louis Bazille. Les diverses espèces qui réunissent le mieux et chez le plus grand nombre, ce sont le Jacquez, le Cunningham, le Taylor, le Clinton, le North-Virginia. Leur végétation est luxuriante et donne les plus belles espérances d'une acclimatation possible par leur résistance au phylloxera.

Le plupart, le Clinton, le Concord et le Taylor, sont, en outre, d'excellents porte-greffes. M. Hortolès en a fait devant le Congrès une démonstration éloquente et en fort bons termes, en exposant devant son auditoire un nouveau système de greffage par écusson, qui a été fort apprécié et semble promettre de féconds résultats pour la conservation et la propagation de nos espèces les plus réputées.

Il n'est pas douteux cependant que les vins des cépages d'Amérique, contre lesquels s'élèvent tant d'injustes préventions, ne s'améliorent rapidement par leur acclimatation en France. Déjà le vin du Clinton et celui du Cunningham, récoltés en France, peuvent rivaliser avec nos bons vins ordinaires. C'est la conviction qu'ont dû emporter tous ceux qui accompagnaient aujourd'hui les membres du Congrès dans leurs excursions sur les exploitations rurales des environs de Montpellier.

Nous recevons la pétition suivante :

Cahors, le 8 juillet 1876.

Monsieur le Maire,

Les soussignés domiciliés à Cahors, faubourg Labarre, ou propriétaires de terrains sis rue Ste-Claire et plaine St-Nauphary, ont l'honneur de vous exposer les faits suivants :

A la suite des travaux de la nouvelle caserne, la rue Batut, dont la largeur laissait à désirer, va être considérablement rétrécie sur une longueur de quarante mètres environ. Le nouveau mur de clôture de la caserne empiète 65 centimètres sur ladite rue. La circulation des charrettes va devenir difficile pour ne pas dire impossible. Presque toute la plaine St-Nauphary et les jardins de la rue Ste-Claire sont desservis par cette voie la seule carrossable, existant des Augustins à l'extrémité du faubourg Labarre.

Les soussignés, Monsieur le Maire,

en peau fort léger et très-étroit, et se mit immédiatement à l'œuvre.

Il arriva sans trop de peine au bas de la montagne. Il s'arrêta un moment au dernier écueil et considéra la hauteur qu'il devait gravir. Il tâta le rocher et hocha la tête en signe de découragement. Mais faisant le signe de la croix il commença à monter lentement, avec prudence, s'accrochant, grimant de saillie en saillie, de rocher en rocher, de précipice en précipice. S'il trouvait un buisson, une racine, un petit chêne, une tige de figuier sauvage, il le saisissait, y appuyait ses pieds, et marchait toujours ainsi. Il se servait de toutes les aspérités, de toutes les fentes qu'il rencontrait ; il employait tous ses moyens, bras, jambes, doigts et ongles. Il était obligé tantôt de gravir la pente à genoux, tantôt d'y ramper sur la poitrine.

Ceux qui étaient restés sur l'écueil le suivaient des yeux, tremblant à chaque mouvement, à chaque pas mal assuré. Ils le voyaient à la lueur des éclairs, déjà parvenu à mi-côte, cramponné à ces rochers effrayants au milieu desquels grondait le tonnerre, suspendu sur les flots qui mugissaient à ses pieds, et cherchant à surmonter un autre obstacle, plus élevé, plus terrible que le premier.

appellent votre attention sur ce fait, persuadés que vous prendrez les mesures nécessitées par la situation qui leur est faite et que vous ne permettez pas que, contrairement aux habitudes établies pour les voies soumises à l'élargissement, l'on rétrécisse au lieu d'élargir.

En conséquence, ils demandent que la largeur de la rue Batut, soit portée à 6 mètres comme il est établi dans le projet qui a été soumis à l'enquête, ou, tout au moins, qu'on laisse à cette voie carrossable sa largeur primitive vis-à-vis les points qui ont été rétrécis.

Ils sont avec respect, Monsieur le Maire, vos très humbles et très obéissants administrés.

Suivent les signatures.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

ORIENT.

L'ambassade ottomane à Paris, a communiqué la dépêche suivante aux journaux :

Le ministre des affaires étrangères d'ambassadeur ottoman, à Paris.

Constantinople, 9 juillet.

Les Serbes ayant attaqué avant-hier la batterie d'Eski-Hilise, faisant partie des fortifications de Yeni-Bazar, ont été repoussés après deux heures de combat et mis en déroute par nos troupes.

Ils ont laissé sur le champ de bataille plus de 500 morts, autant de fusils et de gibernes et un nombre considérable de blessés.

Notre artillerie a mis en pièces le canon que l'ennemi avait placé sur la hauteur, faisant face à notre batterie.

Dans un combat qui a eu lieu à Société (sic), nos troupes ont complètement défait les Serbes, ont enlevé d'assaut leurs retranchements et se sont emparés des munitions, des armes, des canons avec accessoires qui s'y trouvaient. Les pertes Serbes s'élevèrent à 200 hommes.

Suivant une dépêche adressée de Vienne à la *Post*, de Berlin, la conférence de Reichstadt aurait porté sur les points suivants : 1^o la question du Danube ; 2^o le désir qu'éprouve l'Autriche de ne pas laisser former une grande Serbie ; 3^o les démarches à faire en commun pour obtenir un armistice, à un certain moment de la guerre turco-serbe. Le résultat aurait surtout un caractère dilatoire.

Bodenbach, 8 juillet.

L'entrevue des deux empereurs de Russie et d'Autriche, à Reichstadt, a eu, avant tout, un caractère essentiellement

Lupo trouva par hasard une crevasse où il put se reposer. Il voulut mesurer du regard la distance qu'il avait parcourue, mais il eut le vertige et fut obligé de se rejeter en arrière. Quelques instants après, faisant de nouveau le signe de la croix, il se remit en marche. A mesure qu'il montait, il devenait de plus en plus invisible et se confondait avec le rocher. Tantôt on aurait dit une touffe d'herbe agitée par le vent, tantôt un faucon agitant ses ailes et cherchant une proie dans ces montagnes.

Ses compagnons le perdirent un moment de vue. Un bloc de pierre se détacha à ce moment de la colline ; ils tremblèrent tous pour leur messager, mais ils s'aperçurent bientôt de leur erreur, car le bloc vint tomber dans le lac et s'y brisa en mille morceaux. L'audacieux voyageur se retourna encore et apparut à ses amis comme une masse noire et informe ; ensuite, il disparut tout à fait.

Ottorino demanda alors à un des bateliers si une barque pouvait sans danger naviguer sur ce lac agité.

— Maintenant, répondit le marin, j'estime brave celui qui ose quitter la rive, mais le vent cessera bientôt et quand Lupo arrivera à Varenne, le lac sera bien navigable.

privé.

Selon les assurances des personnes qui y ont assisté, le ton cordial et chaleureux des paroles échangées entre les deux monarques et leurs ministres font conclure à la meilleure entente entre les deux empires.

Après leur conférence, l'empereur et le czar ont quitté Reichstadt à trois heures, et sont arrivés ici à quatre heures et demie.

Avant de se séparer les deux empereurs se sont embrassés cordialement.

Le czar a embrassé le prince héritier et a donné sa main à baiser au comte Andrassy.

Dresde, 8 juillet.

L'empereur de Russie est arrivé ici ce soir, à six heures trois quarts, venant de Reichstadt. Le prince Georges l'a reçu à la gare, au nom du roi, qui est en ce moment à l'étranger.

Parmi les personnes présentes, on remarquait le duc Jean-Albert de Mecklembourg-Schwerin et le ministre de la guerre de Saxe, M. de Fabrice. L'empereur s'est arrêté pendant quatre heures à Dresde, et a continué ensuite son voyage dans la direction de Cottbus et Posen.

St-Petersbourg, 9 juillet.

L'empereur Alexandre qui avait été reçu hier à Reichstadt par l'empereur d'Autro-Hongrie, l'archiduc-héritier, le comte Andrassy et M. de Novikov, sera demain lundi, à 2 heures, de retour ici, et installé au palais de Peterhof.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 11 juillet, 2 h. soir.

Le *Journal des Débats* publie une dépêche importante de Vienne disant qu'il y a eu entente parfaite entre la Russie et l'Autriche dans l'entrevue des deux empereurs. Le principe de non intervention a été reconnu. La guerre sera localisée, et la Russie et l'Autriche n'entreprendront rien ultérieurement sans un accord préalable entre toutes les puissances européennes.

Bourse de Paris

Cours du 11 Juillet.

Rente 3 p. %..... 68.45
— 4 1/2 p. %..... 99.20
— 5 p. %..... 106.05

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 10 Juil.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.598 »	3.600 »
Crédit foncier....	700 »	680 »
Orléans-Actions...	1.002 50	998 75
Orléans-Obligations.	319 »	320 »
Suez.....	516 »	519 »
Italien 5 %.....	69 55	68 95

Le jeune homme alla s'asseoir auprès de Béatrix. Chacun fixait ses yeux sur les monts de Tremezzo, derrière lesquels le soleil disparaissait. De gigantesques nuages chassés par le vent allaient, venaient de cent manières différentes, vivement colorés par les derniers rayons de l'astre mourant. Le jour baissait peu à peu, et les objets commençaient à pâlir par degrés, à s'obscurcir, à perdre leurs contours, à revêtir des formes diverses, changeantes, à trembler, pour ainsi dire, devant les yeux, enfin à s'éteindre complètement. Le ciel était encore lumineux du côté de l'occident, mais sur la rive du lac on ne pouvait plus distinguer ni les arbres ni les maisons. Il n'y avait plus ni golfes, ni promontoires, la montagne n'était plus qu'une ombre immense jetée sur le ciel, et cette ombre elle-même devenait de minute en minute moins claire et moins nette. Les ténèbres s'épaissirent et nos naufragés furent plongés dans une obscurité telle qu'ils parvenaient à peine à se voir les uns les autres. Sur la surface mobile du lac, il était cependant possible de voir encore jusqu'à une certaine distance les vagues en furie qui se heurtaient, se couvraient d'écume, se poursuivaient, venaient battre l'écueil comme si elles eussent voulu l'emporter et réclamer la proie qui leur avait

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

11 juillet 1876 (19).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE CINQUIÈME.

(Suite.)

Le fauconnier ne voulait pas lui laisser faire cette tentative périlleuse. Reste avec nous, lui disait-il : nous courrons tous la même chance. Ottorino chercha aussi à le dissuader de son dessein qui lui semblait une grande témérité, pour ne pas dire une folie, mais Lupo lui répondit : — J'ai été chasseur quand j'étais jeune, il n'est pas dans le Codano et le Legnano un seul abîme que je ne connaisse. Ainsi, laissez-moi faire, et avec l'aide de Dieu, j'espère réussir. — Il ôta aussitôt ses bottines et son manteau, ne conserva qu'un haut de chausses

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Etudes du Lot.

La librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente deux volumes d'œuvres posthumes de X. Doudan, ayant pour titre : Mélanges et Lettres. M. Doudan, esprit de premier ordre, a été, après 1830, le chef de cabinet de M. le duc de Broglie et est demeuré jusqu'à la fin l'ami intime du grand ministre. Sa correspondance s'ouvre un peu avant la révolution de Juillet et ne se termine qu'après les événements de la Commune. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette publication dont une remarquable introduction par M. le comte d'Aussonville et de précieuses notices par MM. de Sacy et Cuiviller-Fleury rehaussent encore la valeur littéraire.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

Un problème par jour.

Sous ce titre, l'Opinion publie des problèmes d'échecs, de dames, de billard, des charades, des anagrammes, etc., etc. Ces problèmes ont un succès dont il est facile de se rendre compte en jetant un coup d'œil sur le Journal; tous les jours l'Opinion publie la liste des noms des personnes qui ont trouvé la solution du problème publié le jour correspondant de la semaine précédente. L'Opinion, journal de six pages, est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

L'immense succès de Quatre-vingt-treize illustré va toujours s'accroissant à chaque livraison nouvelle. La 4^e série à 50 centimes est en vente et commence cette partie du grand livre de Victor Hugo intitulée : A Paris, où l'histoire se mêle au roman avec un intérêt si puissant.

Les quatorze dessins qui illustrent cette série donnent une suite très-curieuse des tableaux et des scènes du Paris tumultueux, terrible et superbe de 93. Signalons parmi ces dessins : la Queue aux épiciers; le Renversement de la Statue de Louis XIV; le Cabaret de la rue du Paon; la célèbre Entrevue de Danton, Marat et Robespierre; les intérieurs des Cafés du temps; puis les clubs, le Club de l'Evêché, le Club des Jacobins; un Dîner chez Robespierre, une Tribune publique de la Convention, etc.

La gravure la plus curieuse est peut-être le facsimile, absolument exact, d'un arrêté du Comité de salut public, photographié sur une pièce du temps, et où les signatures de Robespierre, de Danton et de Marat sont autographiées d'après des originaux authentiques.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative à su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr. Nous sommes convaincus que la Chanson du Jour et le Conservatoire populaire du Chant ont leur place marquée dans toutes

les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique. En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

L'Univers illustré annonce la très prochaine publication d'une œuvre inédite de H. de Balzac, intitulée : LETTRES A LOUISE, et formant un petit roman plein de sentiment et d'esprit. Ce sera là un véritable événement littéraire.

Aucune de ces lettres n'a encore vu le jour. Elles n'ont pas moins beaucoup de notoriété auprès des curieux et des lettrés. Après avoir passé dans l'Univers illustré, elles seront comprises dans la Correspondance générale de l'auteur de la Comédie humaine, qui paraîtra bientôt à la librairie Calmann Lévy.

J. KLEIN LES BORDS DU NECK-AR, Valse, nouvelle œuvre du maestro populaire ! Nouveau succès ! Cette valse surpasse ses aînées par le charme et par la saveur de ses mélodies originales et distinguées. Pas un bal, pas une fête, pas de réunion sans qu'on entende ce petit chef-d'œuvre. Les trois premières éditions, tirées à 3,000 chacune, ont été épuisées en moins de trois semaines.

Crédit foncier de France.

Emission à 485 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort. On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

Souscription publique A 8,200 ACTIONS DES MINES DE FER DE FILLOLS

Société anonyme au capital de 6,000,000 fr. divisé en 12,000 actions de 500 fr.

Un rapport de M. Alf. Caillaux, ingénieur, établit la richesse des minerais de Fillols et leur remarquable propriété améliorante dans la fabrication du fer supérieur et de l'acier : « ils rivalisent avec les minerais de Mokta. »

L'exploitation, « préparée par des travaux qui assurent dès à présent, pendant 6 ans, une production minima de 200,000 tonnes par an, » commencera en Octobre prochain, à l'ouverture du chemin de fer de Perpignan à Prades.

PRODUITS

Un contrat avec les Forges d'Alais et d'autres usines du Midi, engage la livraison annuelle, pendant 20 ans, de 60,000 tonnes de minerai, au prix de 42 francs, en gare de Prades.

Ce contrat suffit pour assurer à la Société un bénéfice de 360,000 fr. par an, pendant 20 ans, soit 6 % du capital social.

Suivant que les ventes seront de 400,000 450,000 ou 200,000 tonnes, les bénéfices nets peuvent se chiffrer par 42, 45 et 27 %.

Ces résultats n'ont rien de très-normal, quand on voit les mines de Mokta envoyer d'Algérie près de 400,000 tonnes par an, et les actions de 500 fr. de cette Société, cotées 4,425 fr., recevoir cette année, malgré la crise métallurgique, 60 fr. ou 15 % du capital versé.

PRIX D'ÉMISSION : 552f 50 (Jouissance du 1^{er} juillet 1876)

PAYABLES COMME SUIT : 52 fr. 50 en souscrivant; 125 » à la répartition; 125 » le 15 septembre 1876;

250 le 15 janvier 1877, contre remise du titre définitif. Il sera bonifié 3 % pour les versements anticipés. Les intérêts en retard seront de 6 %.

Ceux qui se libéreront en souscrivant n'auront à verser que 545 fr. Ils seront privilégiés en cas de réduction.

LA COTE SERA DEMANDÉE DÈS LA RÉPARTITION Les actions sont amortissables, au pair, par tirages au sort et, après remboursement, échangées contre des actions de jouissance.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE Le Jeudi 13 Juillet 1876 A PARIS : à la Banque FRANCO-HOLLANDAISE, 63, rue St-Lazare.

On peut souscrire dès à présent par pli chargé. Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants TAMAR INDIEN GRILLON Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémorrhoides, Migraine. Photo 25, r. Grammont, Paris. — B^{te} 2, 50. Poste 2/10. Dépôt dans toutes les pharmacies.

ACHETEZ VOS MONTRES 70, Grande-Rue, à Besançon. Chez A. ROBERT, Fab. Économie réelle. — Garanties sérieuses. Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^{ts} gratuits et^{ts} Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

PIANOS ET HARMONIUMS DES MEILLEURS FACTEURS MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS A CAHORS (Lot), Maison de la Poste. HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES Accord et réparation — Vente, échange et location.

Eaux Minérales de Miers Gare de Rocamadour (Lot) HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins. L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates; chacun se plaît à le reconnaître. M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires. Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

LE JOURNAL DU DIMANCHE Recueil Littéraire et Illustré paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique. ABONNEMENTS : Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées. Trente-quatre volumes sont en vente Le volume broché, pour Paris..... 45 fr. id. pour les Départements. fr.

VICTOR HUGO QUATRE-VINGT-TREIZE ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC. La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes. L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi. Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8 Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

CRÉDIT GÉNÉRAL POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE CINQ FRANCS PAR MOIS JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous. ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr. PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr. BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr. L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr. OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC. BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 480 fr. CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 400 fr. MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr. MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8°. 360 fr. MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8° avec gravures. 418 fr. LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8°. 52 fr. 50 LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois. DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustré. 60 fr. SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50 DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 49 vol. in-8°. 114 fr. LUYNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 102 fr.

CRÉDIT MUSICAL Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 14 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Flacon : 5 fr. PEAU DU VISAGE LE LAIT ANTÉPHELIQUE pur ou coupé d'eau distillée ROUSSEURS, HALE MASQUE DE GROSSESSE ROUGEURS, TEINT COUPEROSÉ PEAU FARINEUSE BOUTONS, RIDES GERÇURES Conserve la peau du visage claire et saine Paris-CANDES 24 St-Denis-28 Chez les Pharmaciens et Coiffeurs.

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE REVUE BI-MENSUELLE Des Questions Sociales, Politiques, Économiques, Scientifiques, Industrielles, Agricoles, Commerciales Parait le 1^{er} et le 15 de chaque mois PAR LIVRAISONS DE SEPT FEUILLES GRAND IN-8° (42 pages) Tout abonné a droit à un abonnement d'un an au BIEN PUBLIC, moyennant 55 fr. au lieu de 70 Primes diverses ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois, 6 fr. Prix du Numéro : 1 Franc. Paris, Rue du Faubourg-Montmartre, 15

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES M^{ME} LINON FLEURISTE rue du Lycée, à Cahors Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.

AVIS Articles de Sellerie et Carrosserie : EMILE ESCUDIÉ, Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors Harnais neufs, fins et ordinaires pour ou cheval et pour timons. Voitures sur commande, n'importe le type. — Garnitures de voitures. — Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie. M. Escudié se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

FLEURS ARTIFICIELLES. GARNITURES D'ÉGLISES. DE VANT D'AUTELS. MARIE BLANC FLEURISTE A CAHORS Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran. Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs. Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux. Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienes; Feux d'artifice.